

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 4 juin 2018 (groupe scolaire Berliet)

Berliet et environs



SANDRINE JOSSE,
coprésidente habitante



ANTOINE CANADAS
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échange avec le représentant de la police municipale

Des personnes qui ont récemment contacté la police municipale signalent que la ligne sonne régulièrement dans le vide et que certaines réponses formulées par l'opérateur sont inadéquates. Les dates et horaires des appels sont communiqués lors du conseil de quartier. Le policier fera le point sur ces doléances avec les personnes chargées du standard au centre de supervision urbain qui prend les appels à partir de 17h30. L'agent rappelle que des mesures ont déjà été prises pour améliorer la qualité de l'accueil du public qui est un élément essentiel du service public.

Les conseillers de quartier évoquent les cambriolages qui ont eu lieu récemment dans le quartier, et demandent si des rondes de police ont été accentuées en réaction et pour prévenir ces faits. Le policier répond que les polices municipales et nationales sont particulièrement vigilantes par rapport à cette problématique. Un travail est en cours pour recenser les lieux précis et horaires des cambriolages. La difficulté est qu'il y a un caractère aléatoire. Le policier précise que les flagrants délits sont rares mais évoque des contrôles systématiques sur les personnes qui font preuve de comportements suspects aux abords des propriétés.

Place Lauren Bacall : les riverains constatent toujours des regroupements de personnes très bruyantes. Le policier répond que malheureusement très peu de riverains ont appelé la police pour évoquer ces nuisances. Il encourage les riverains à téléphoner systématiquement au 04 78 20 00 95. Les équipages ont effectué récemment 7 passages de leur propre initiative et ont constaté la présence d'individus à 2 reprises.

Place Steven Spielberg et piste cyclable de la 8^e rue : les riverains constatent à nouveau du stationnement gênant. Le policier indique que les équipages sont très vigilants sur cette question et que les personnes mal garées sont systématiquement verbalisées. Le policier municipal précise également que la caméra de vidéosurveillance sur la place Spielberg est bien opérationnelle.

Rue Henri Germain et l'avenue C : Des conseillers de quartier évoquent des courses de rodéo/drifts. Le policier municipal invite les personnes à prendre note de la plaque d'immatriculation du véhicule concerné et à appeler la police dès que les faits surviennent. Les équipages ne sont pas en mesure de poursuivre les deux roues car cela pourrait causer des accidents mais pourraient les interpellés à l'arrêt s'ils ont des éléments suffisants comme la plaque d'immatriculation. La vidéosurveillance peut être également mise à contribution pour l'identification des véhicules.

6^e rue et nouveau monde : Les riverains constatent que des véhicules prennent régulièrement les sens interdits de la même manière que dans les rues du secteur du nouveau monde. Le policier indique que les équipages multiplieront les points de contrôles fixes dans ce secteur.

Rue du Lyonnais parallèle à la 10^e rue : un habitant demande si un aménagement est possible ou si le stationnement peut être organisé en quinconce afin de faire ralentir les véhicules. Le policier transmettra cette demande au service voirie.

Avenue des temps modernes : des conseillers de quartier indiquent que le matin ce secteur est très encombré avec notamment des véhicules garés sur les pistes cyclables. Il s'agit de camionnettes de livraison qui attendent l'ouverture d'Amazon. Le policier

indique que les équipages sont attentifs à cette problématique. Il précise qu'Amazon a augmenté la plage de livraisons dédiée et que c'est à l'entreprise d'organiser ses livraisons. Si la police constate du stationnement dangereux ou sur piste cyclable, les livreurs sont automatiquement verbalisés.

Impasse d'Auvergne : les riverains demandent s'il est possible d'installer une caméra pour prévenir des regroupements de personnes et du stationnement anarchique. Le policier rappelle que la pose de caméras sur le domaine public est soumise à des autorisations et notamment préfectorales et au respect de l'intérêt général.

➤ Appel à candidatures pour le bureau et le conseil de quartier

Deux conseillers de quartier Madame Farida Sahouli et Monsieur Pascal Ziegler quittent le conseil de quartier. Les conseillers saluent leur engagement et leurs contributions aux projets portés par le conseil ces dernières années. Deux places sont donc disponibles. Un habitant de l'impasse d'Auvergne, Monsieur Alphonse Garcia rejoint le conseil de quartier.

➤ Point sur les groupes de travail :

> Retour sur la fête de Berliet :

Les conseillers de quartier se sont mobilisés le 16 juin dernier à l'occasion de « bienvenue à la ferme Berliet ». De nombreuses animations ont été proposées sur le thème de la nature et de l'alimentation en circuit court avec la présence de nombreux partenaires comme « la ruche qui dit oui » et l'épicerie sociale et solidaire « l'ÉPI san-priort ». La Ville remercie les participants au concours des tartes sucrées dont les gagnants sont Anissa Merzougui et sa tarte « La passionnée colada mango », Sandra Haase et sa tarte « l'audience citronnée » et Salomé Gallon et sa tarte fraises framboises pistaches. Le service démocratie locale contactera dans les prochains jours les personnes qui auront la chance de visiter le musée de la Fondation Berliet à Le Montellier, le 29 septembre prochain.

> Maison de quartier

Le coprésident rappelle que le projet s'organisera en 2 étapes :

Une 1^{re} étape consiste en l'installation

de modulaires en lien avec le bâtiment existant (Corvi) à partir de la Toussaint 2018. Ces modulaires permettront une offre de services dans l'attente de l'édification de la maison de quartier définitive. L'offre d'accueil de loisirs actuellement déplacée pour cause de travaux du groupe scolaire Berliet sur le groupe scolaire Revaion sera maintenue et cumulée avec cette nouvelle offre sur le quartier Berliet. Une réflexion sur le porteur de cette nouvelle offre est à conduire par la Ville.

La deuxième étape consistera en la construction en dur d'une maison de quartier au sein de la ferme dont le format est celui d'une maison de quartier de base avec une emprise au sol de 650 m² environ. L'implantation privilégiée consiste à l'adosser au bâtiment existant (CORVI) et son accès se fera directement depuis la rue – une réflexion permettant d'assurer une ouverture / vue sur l'intérieur de la ferme depuis la rue sera conduite. Plusieurs démolitions sont à prévoir et notamment de bâtiments d'enceinte.

> **Marché Berliet (1^{re} analyse des questionnaires)**

Les conseillers de quartier ont réalisé un questionnaire qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Cité Berliet. Il a pour objectif de savoir ce que les habitants souhaiteraient retrouver sur le marché. Les répondants ont indiqué majoritairement qu'ils ne se rendaient pas aujourd'hui sur le marché place Spielberg. Sur un marché, ils souhaiteraient pouvoir acheter surtout des produits locaux ou bio et concernant le jour, le samedi matin semble rassembler le plus de suffrages. Les résultats de cette enquête et les visites des conseillers de quartier sur d'autres marchés de l'agglomération serviront de base à la Ville pour travailler sur l'évolution du marché actuel. Plusieurs habitants ont évoqué des solutions alternatives ou complémentaires au marché comme la « ruche qui dit oui » ou les AMAP, projets qui pourraient trouver leur place dans une future maison de quartier.

> **Sécurité/stationnement/Signalisation**

Ce groupe a vocation à organiser des visites de terrain afin de pointer les dysfonctionnements sur la voirie notamment. Un des prochains objectifs sera d'améliorer la signalétique dans le quartier afin de mieux valoriser ses entrées et son accès. Une discussion sera également à engager sur la dénomination du quartier : cité ou quartier Berliet.

> **Liaison Revaion/Berliet**

Ce groupe a pour objectif de travailler sur les problématiques communes aux deux quartiers à savoir les transports en commun, les modes de déplacements doux, les commerces et réfléchir à des animations communes. Ce groupe sera relancé prochainement.

> **Fibre optique**

Les conseillers de quartier adresseront un dossier à la Ville afin de recenser toutes les problématiques sur le secteur qu'ils s'agissent de câbles aériens dans les arbres ou d'armoires qui sont régulièrement ouvertes ou mal sécurisées. Les problématiques seront remontées au prestataire de SFR chargé du déploiement.

> **Transports**

Ce groupe a vocation à faire des propositions au Sytral afin d'améliorer encore la desserte du quartier en transport en commun. Des échanges avec le conseil de quartier Revaion pourront avoir lieu concernant la ligne 62 commune aux 2 quartiers et qui desservira désormais la gare de Saint-Priest.

> **Tableau de bord**

Cet outil permet de recenser les questions des conseillers de quartier sur la voirie et les espaces verts notamment.

> **Proposition de création d'un groupe de travail projet d'aménagement de l'îlot A6 : parking, aire de jeux, etc. ...**

La Ville a acquis un terrain sur lequel des logements devaient être construits. A terme, du stationnement sera créé et un espace public dont l'usage reste à déterminer. Il pourrait s'agir d'un espace vert agrémenté de quelques équipements permettant de pratiquer du sport en plein air par exemple. Toutes les personnes qui sont intéressées par le projet peuvent rejoindre le groupe de travail.

> **Actualité du dossier Naviland Cargo/chemin du Charbonnier et demande de rencontre avec les habitants**

Une réunion a eu lieu le 23 mai dernier. La Ville indique que les engagements qui avaient été pris par Naviland Cargo sont tenus, à savoir l'ouverture de l'accès rue du Beaujolais pour 40% du trafic des poids lourds ce qui amène donc une baisse du trafic de 40% chemin du Charbonnier. Cela améliore progressivement le cadre de vie des riverains. Ultérieurement, des études seront menées afin que l'ensemble des entrées des

poids lourds se fasse par la rue du Beaujolais. Les habitants indiquent que ce sont surtout les conteneurs vides qui font du bruit. Ils évoquent également certaines activités et notamment de plateformes frigorifiques très sonores. Une habitante du secteur évoque l'impasse d'Auvergne dont la configuration pourrait évoluer d'après les documents liés au Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat qu'elle a pu consulter. Une réunion avec les différents partenaires du dossier et les riverains aura lieu en septembre pour faire le point sur les différents aspects.

> **Jardins de poche dans le quartier**

Deux jardins de poche sont entretenus par des habitants volontaires qui souhaitent embellir leur quartier. Toutes les personnes qui souhaitent participer à ce projet sont les bienvenues.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES

> **Chemin du Charbonnier/Impasse d'Auvergne**

les habitants se demandent pourquoi ils sont rattachés au bureau de vote de Revaion et non de Berliet. La Ville leur répond que le découpage électoral fait l'objet d'un arrêté préfectoral annuel, comme les élections sont organisées par le Maire sous le contrôle du Préfet. Parmi les consignes qui sont données, il est recommandé d'éviter les bureaux à plus de 1 000 électeurs. A Berliet, il y avait 748 électeurs en 2014 et il y en a aujourd'hui 1 192. Le bureau de Berliet est donc déjà surchargé. Aussi, il est aujourd'hui demandé aux communes de ne pas modifier les périmètres des bureaux de vote pour le moment. La modification pourrait être intégrée plus tard dans une révision plus vaste des périmètres des bureaux de votes de la commune, qui prendrait en compte l'accroissement de la population dans certains quartiers, l'augmentation du nombre d'électeurs, et qui créerait de nouveaux bureaux.

Les conseillers de quartier demandent où se déroulera la prochaine assemblée de quartier à l'automne comme l'école sera en travaux. La Ville répond que la salle la plus proche permettant d'accueillir une centaine de personnes est la maison de quartier Revaion rue Michelet.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., ANTON S., ARRIGONI M., BANZY C., BOURCHANY Y., COGNET P.,

CONTE L., CUISSARD G., CUISSARD R., DIMITRESCO R., EL GHARRABI H., JOLIVET J.,

JOSSE CORDONNIER S., KALAYCI P., KHEZZARI C., KHEZZARI A., LAMBERT A., MACARI D.,

MARTELL S., MILLE D., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., PEYQUET J., RETY C., REVERDY L.,

SALMON V., SEMINARA G., TEIXEIRA M., ZIEGLER P.

